

GESTION TECHNIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

DURÉE ET RYTHME

1 journée, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 soit 7 heures

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires techniques de patrimoine immobilier
- Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Acquérir la méthodologie d'exploitation des données du patrimoine
- Produire les supports de gestion et les états de synthèses patrimoniaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposé théorique et application pratique
- La formation sera animée par M. Frédéric LORIOT : Expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

CONTENU DE LA FORMATION

- **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h**
 - Remise du code de déontologie
 - Rappel des fondamentaux
 - Questions – Réponses
- Notions techniques de base
 - Durées de vies et les fréquences d'interventions
 - Approche pathologique du vieillissement des bâtiments
- Mise en oeuvre de la gestion technique
 - Les méthodes et les procédures d'organisation
 - Les acteurs et les étapes de mise en œuvre
- Description des tableaux de bords de gestion
 - Le carnet d'identité et de santé du patrimoine
 - Le plan pluriannuel des travaux de maintenance et d'investissement
 - Les outils d'aides à la gestion technique

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises. Pour 6 journées prises, la 6ème journée est offerte.